

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Natourau Regionau de Miuvachas en Lemosin



CHAVANON
EN ACTION

Contrat territorial

Bilan thématique du Contrat territorial Chavanon en action

5 années de réalisation
(2015-2019)

Avec le soutien de :



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



Parc
naturel
régional
de Millevaches
en Limousin
Une autre vie s'invente ici

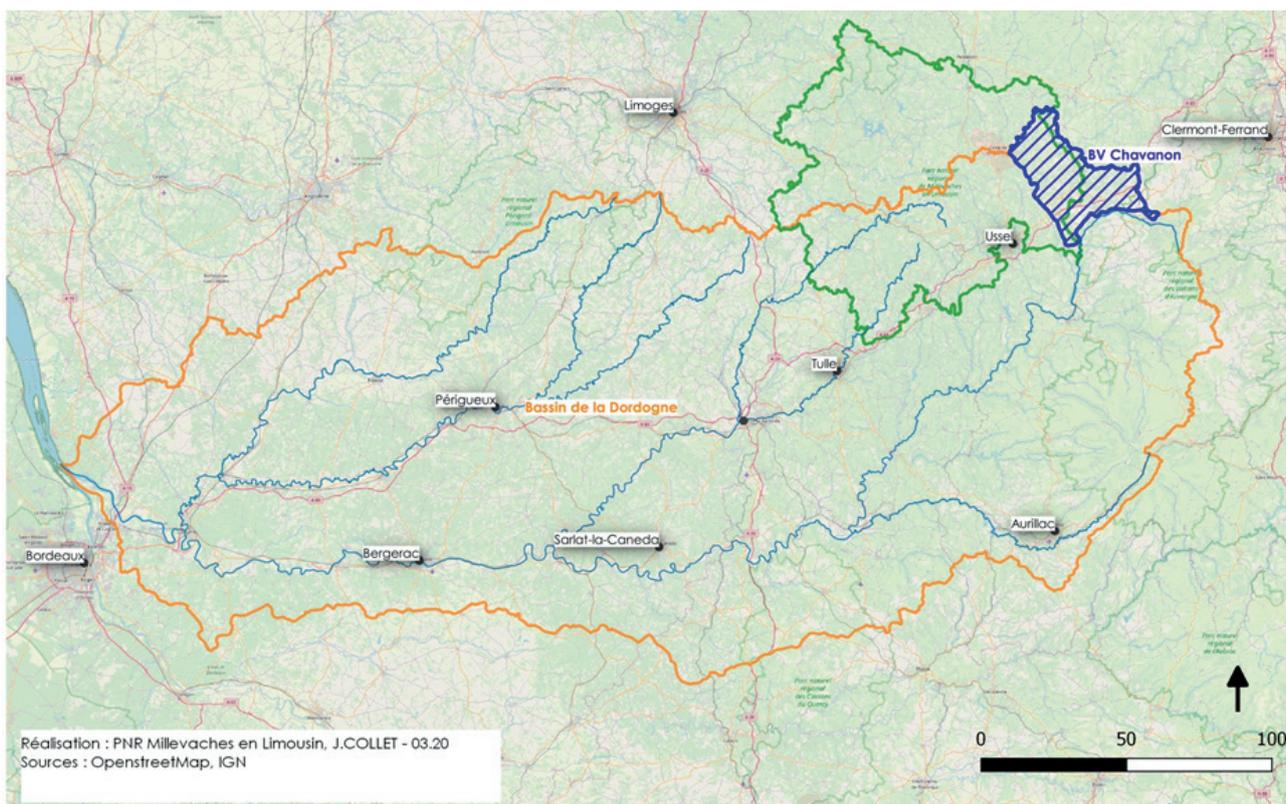
Chavanon en action est avant tout, un projet de territoire permettant de créer du lien, une synergie autour d'un enjeu, qui dépasse largement les seules préoccupations environnementales, de préservation des milieux aquatiques et de la qualité de l'eau.

Le bassin versant du Chavanon, affluent rive gauche du bassin de la Dordogne, se jette dans la retenue de Bort-les-Orques. Il est ce que l'on appelle, un territoire de **tête de bassin versant** (ou zone de sources), caractérisé idéalement par de petits cours d'eau à l'eau fraîche, bien oxygénée, accueillant un cortège d'espèces animales et végétales singuliers (Truite fario, Chabot, Loutre, Moule perlière, Ecrevisse à pattes blanches, ...). A l'image de nombreux autres territoires, la qualité des milieux s'est peu à peu dégradée et on assiste progressivement à la perte de singularité écologique de ces milieux et à la dégradation de la qualité de l'eau. Ce constat s'explique davantage par le nombre de pressions qui s'exercent sur le milieu que par leur intensité individuellement. A cela s'ajoute un contexte plus large de changement climatique qui n'épargne pas ces territoires et fragilise la ressource sur l'aspect quantitatif.

Le Contrat territorial Chavanon en action est outil contractuel de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, qui se concrétise par un programme d'actions sur 5 ans (2015-2019). Sa force est d'impulser une **dynamique collective basée sur le volontariat**, de mutualiser les connaissances, les moyens et les compétences de chacun, de favoriser l'échange et d'agir collectivement dans un sens commun. Au total, ce sont près de **20 porteurs de projet**, 8 partenaires financiers et de nombreux acteurs qui se sont associés à ce projet, coordonné par le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin. Ainsi, près de 3.3 millions d'€ ont été engagés sur ce territoire sur des thématiques variées (assainissement, continuité écologique, étang, agriculture, sylviculture, etc.). Un bilan par thématique vous est présenté dans ce document.

Au-delà des effets de ces actions sur l'environnement, ces opérations ont permis de soutenir l'économie locale par la réalisation d'études, de travaux ou la fourniture de matériaux et de valoriser ce territoire à une large échelle. Enfin, il ne faut pas oublier les aménités environnementales que procurent un milieu dont les fonctionnalités ne sont pas ou peu perturbés.

Il est nécessaire de poursuivre ces efforts dans l'avenir pour l'environnement et donc pour nous-même.



Ce bilan thématique, réalisé par le Parc naturel régional, est complété par un atlas cartographique : 2020, PNR ML, Atlas cartographique : Réalisation du Contrat territorial Chavanon en action (2015-2019).

Porteurs de projet



SOMMAIRE



1 Optimisation des systèmes d'assainissement



2 Réduction de l'impact des étangs



3 Accompagnement de pratiques agricoles respectueuses des milieux aquatiques



4 Restauration et entretien des cours d'eau

4.1 - Aménagements agricoles

4.2 - Restauration, entretien des berges et de la végétation



5 Gestion et préservation des zones humides



6 Restauration de la continuité écologique



7 Gestion forestière



8 Acquisition de connaissance et préservation des espèces patrimoniales



9 Communication, sensibilisation, éducation à l'environnement



10 Animation et coordination du programme



11 Bilan financier général

Pour en savoir plus :
www.chavanon-en-action.fr



CHIFFRES CLÉS

18 stations d'épuration (STEP)

1 Etablissement hospitalier : l'Hôpital de la Cellette avec sa propre STEP

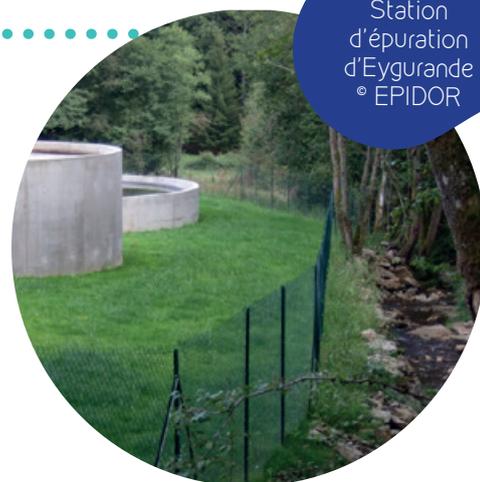
Bassin dominé par un habitat diffus avec de nombreux systèmes d'épuration individuels (plus ou moins efficaces)

4 masses d'eau avec une pression ponctuelle STEP «significative» (dans le cadre de l'état des lieux 2019) : le Rau de l'Abeille, l'Eau du Bourg, Malpeire, Béal de Roziers



OBJECTIFS DU CONTRAT

- Réduire les pollutions ponctuelles d'origine domestique en traitant efficacement les eaux usées, dans le respect des objectifs réglementaires de qualité des rejets
- Supprimer les rejets directs (macropolluants et micropolluants) dans le milieu naturel
- Préserver/reconquérir la qualité de l'eau pour la production d'eau potable et les diverses activités (baignade, pêche, ...)



Station d'épuration d'Eygurande © EPIDOR

DESCRIPTIF DE L'OPERATION

1/Mise aux normes de l'assainissement collectif (AC) :

La réalisation d'études des réseaux de collecte a permis de mettre en évidence des dysfonctionnements importants et d'aboutir à la rédaction de recommandations. Ainsi, des actions de grande ampleur permettant principalement d'éliminer les eaux claires parasites et de supprimer les rejets directs ont été réalisées. Certaines n'ont pas pu être menées et mériteraient de faire l'objet d'une nouvelle phase de concertation.

2/Mise aux normes d'installations individuelles non conformes (Assainissement Non Collectif) :

Des diagnostics sur des installations d'assainissement individuelles ont préalablement permis d'identifier des points noirs sur des masses d'eau prioritaires et de mettre en évidence des préconisations de gestion. Ainsi, deux opérations coordonnées pour la mise aux normes de ces installations, ont pu être portées par 3 maîtres d'ouvrage.

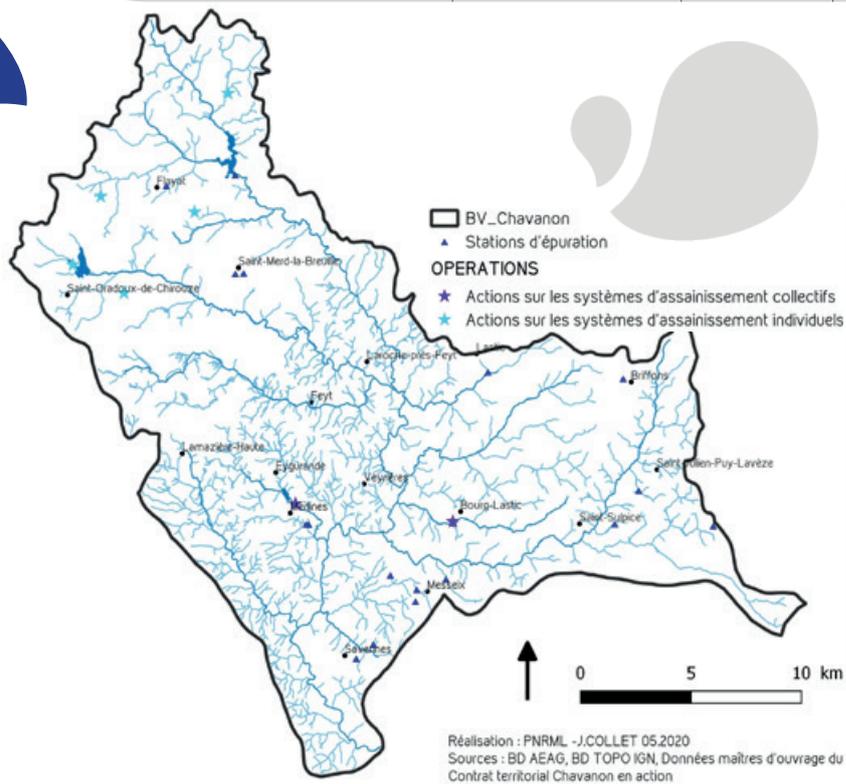
RÉALISATIONS EN IMAGES



Travaux sur le réseau d'eaux usées de la station d'épuration d'Eygurande © HCC



Indicateurs	Prévisionnel	Réalisé	Maîtres d'ouvrage concernés
Nombre de dossiers déposés (ANC)	59	16	SIAEPA de Crocq Haute Corrèze Communauté C. C Chavanon Combrailles et Volcans
Nombre d'équivalents habitants traités (ANC)	177	48	
Nombre d'opérations sur l'assainissement collectif	2	2	Commune de Bourg Lastic Syndicat de la Diège



PAROLE DE ...

Jean-Marie BOURG,
Directeur du Syndicat de la Diège

« Depuis 2018, le Syndicat de la Diège s'est substitué à la Communauté de communes Pays d'Eygurande, suite à sa dissolution, sur les travaux d'assainissement collectif. C'est un avantage d'avoir fait partie de ce contrat. Il permet à une échelle plus large de réunir plusieurs acteurs et est plus propice à la recherche de financement. Ici, il y a très peu d'abonnés d'où l'importance d'avoir des subventions en plus des redevances pour pouvoir réaliser des travaux. Suite au diagnostic réalisé en 2009, les principaux travaux ont consisté à éliminer au maximum les rejets polluants. Nous sommes en tête de bassin versant, il est donc fondamental de faire ces travaux. »

BILAN FINANCIER



Montant dépensé : **702 000 € TTC**

Part financière de la thématique : **21 %**

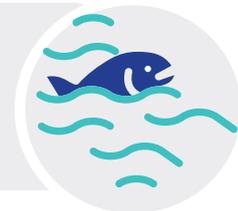
Pourcentage de réalisation par rapport au prévisionnel : **47%**

Sous consommation de l'enveloppe, en raison de :

- des actions sur l'ANC inférieures au prévisionnel (propriétaires privés non volontaires pour initier des travaux)
- de la non réalisation d'une partie des travaux sur l'AC à Eygurande (diagnostic à affiner pour redéfinir une 2ème tranche de travaux)

PERSPECTIVES

- Améliorer la connaissance du fonctionnement et de l'état des systèmes d'assainissement (réseaux de collecte et systèmes d'épuration) par la réalisation de diagnostic préalable à la rédaction d'un schéma directeur
- Poursuivre la réduction/suppression des rejets polluants et assurer un traitement conforme des eaux usées avant leur restitution au milieu naturel
- Optimiser la gestion des eaux pluviales
- Mener des réflexions autour de la présence de molécules médicamenteuses et leurs effets sur le milieu en sortie de STEP



CHIFFRES CLÉS

217 étangs recensés (0.46 étangs par km²)

Forte densité d'étangs en amont du plan d'eau de la Ramade (**1.37** étangs/km²) et sur quelques affluents du Chavanon (Rau de Manoux, Eau du Bourg, Rau de Cornes)

80% des étangs créés après les années 1950 et majoritairement entre 1970-1980 (relativement récent)

30°C : T°C instantanée en période estivale dans les zones amont du bassin, en sortie des étangs (préférendum thermique de la truite fario entre 4 et 19°C)



Plan d'eau de la Ramade
© PNRML

OBJECTIFS DU CONTRAT

- Limiter et/ou supprimer l'impact des étangs sur le milieu récepteur à la fois sur la qualité et sur la quantité d'eau
- Améliorer la gestion des ouvrages et l'entretien des retenues d'eau

DESRIPTIF DE L'OPERATION

1/Réalisation d'études préalables à travaux :

Quelques études menées individuellement ou de manière coordonnée, ont été nécessaires afin de dimensionner les travaux visant à limiter ou supprimer l'impact des retenues. Le Plan d'eau de la Ramade a notamment fait l'objet d'une concertation importante réunissant l'ensemble des partenaires.

2/Aménagement ou suppression des étangs :

Sur les 217 étangs recensés par le diagnostic, certains d'entre eux ont été aménagés ou encore supprimés. Une opération coordonnée sur un chapelet de 5 étangs, situé sur un affluent du Ruisseau de Cornes, a permis de supprimer 3 étangs et d'en aménager 2. Cette action démontre la plus-value d'une animation renforcée et d'un accompagnement technique local.

REALISATIONS EN IMAGES



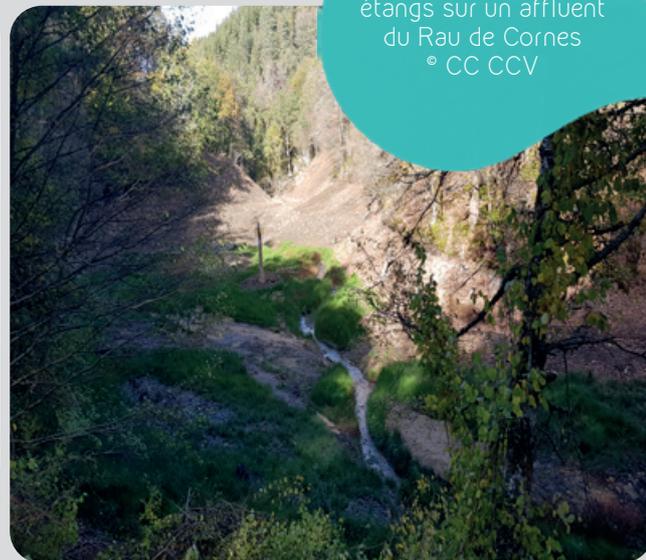
JUIN 2019

Assèchement de l'étang



JUILLET 2019

Suppression de la digue



NOVEMBRE 2019

Recolonisation progressive de la végétation

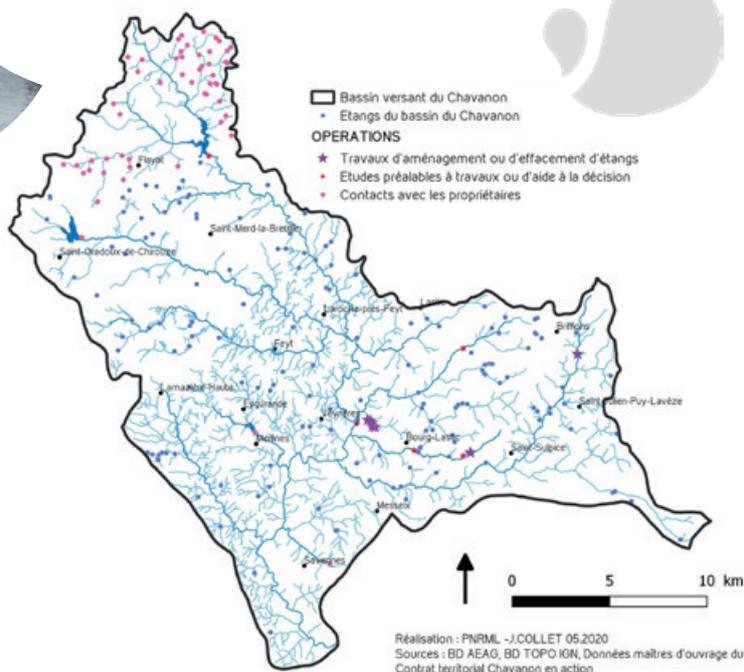
Suppression de 3 étangs sur un affluent du Rau de Cornes
© CC CCV

RESULTATS

Indicateurs	Prévisionnel	Réalisé	Maîtres d'ouvrage concernés
Nombre d'études préalables à travaux	1	12	Communes de Giat (propriétaire du plan d'eau de la Ramade), de Briffons, propriétaires privés
Nombre d'étangs aménagés	ND	5	Propriétaires privés
Nombre d'étangs supprimés	ND	3	
Nombre de propriétaires d'étangs contactés	ND	61	PNR ML, EPCI



Installation d'un déversoir de crue sur un étang © PNRML



PAROLE DE ...

M. Albert, propriétaire d'un étang

« L'ancien propriétaire de l'étang avait dévié le Ruisseau de Cornes pour avoir de l'eau dans l'étang en été. On a été obligé de faire des travaux de mise aux normes. La rivière est classée en catégorie 1, je ne suis pas pêcheur donc pas au courant des normes. Pierre, le technicien rivière, m'a bien expliqué les démarches, les obligations de la police de l'eau. Le financement a été pris par le contrat avec l'Agence de l'eau. On a mis très peu de notre poche. On a été très bien encadré pour trouver les financeurs et les prestataires. Sans le contrat et le technicien rivière, on aurait mis plus de temps à faire les travaux et ça aurait été plus difficile de les faire. »

BILAN FINANCIER



Montant dépensé : **158 300 € TTC**

Part financière de la thématique : **5 %**

Pourcentage de réalisation par rapport au prévisionnel : **135 %**

PERSPECTIVES

- Proposer une animation renforcée sur la partie amont du plan d'eau de la Ramade, de type assistance technique aux propriétaires d'étangs
- Poursuivre la concertation autour des plus grandes retenues (Ramade, Méouze, Abeille)
- Poursuivre des opérations d'aménagement et de suppression d'étangs
- Améliorer les connaissances sur l'impact thermique des étangs amont (définir le gradient thermique sur la Ramade et la Méouzette notamment)



Visite avec le propriétaire d'étang © PNRML



CHIFFRES CLÉS

65% du territoire en zone agricole principalement dans la partie amont du bassin versant et dominée par l'élevage bovin

290 ha Surface agricole utile (SAU)

717 agriculteurs au total



OBJECTIFS DU CONTRAT

- Lutter contre les pollutions d'origine agricole en limitant le transfert des nutriments dans les cours d'eau et en optimisant la gestion des effluents
- Accompagner les agriculteurs pour construire des systèmes respectueux de la ressource en eau et durable économiquement
- Promouvoir des pratiques visant à préserver les zones humides, améliorer la gestion des effluents dans un contexte de changement climatique



Réunion MAE C avec les agriculteurs © PNRML

DESSCRIPTIF DE L'OPERATION

1/ Lutte contre les pollutions d'origine agricole

Amélioration de la gestion des effluents d'élevage : L'amont du plan d'eau de la Ramade, identifié comme zone sensible au transfert de nutriments, devait bénéficier d'une animation particulière pour accompagner les agriculteurs à améliorer la gestion de leurs effluents d'élevage. La réalisation de plans d'épandage, de diagnostics pour augmenter la capacité de stockage des effluents et cela, au delà du cadre réglementaire répondait à un double objectif : environnemental (protection des milieux) mais également agronomique et économique (meilleure valorisation des effluents et plus globalement, gestion de la fertilisation). Des travaux sur les bâtiments avaient donc été programmés.

Proposition de formations : Des formations collectives ont été organisées sur des thématiques variées (abreuvement, gestion de la fertilisation, ...) par la Chambre d'agriculture de la Creuse.



Clôture déportée présentée par la Chambre d'Agri 23 © CA23

2/Préservation des milieux

Mise en place de MAE C (Mesures Agro-Environnementales et Climatique) : Les MAE C permettent d'accompagner techniquement et financièrement des changements de pratiques, notamment sur la gestion des zones humides (chargements des parcelles, gestion des rigoles, ...). De nombreux agriculteurs ont pu contractualiser des MAE C sur 2 zones identifiées comme prioritaires : la Méouzette et l'amont du plan d'eau de la Ramade.

Animation expérimentale d'accompagnement des exploitants agricoles : Au travers une approche globale de la conduite de l'exploitation, les CIVAM accompagnent les agriculteurs à une meilleure prise en compte de l'enjeu « eau ». Basés sur une approche ascendante prenant en compte les besoins et difficultés des agriculteurs, de nombreux outils sont ainsi proposés : diagnostics d'exploitation, journées d'échanges entre producteurs, visites d'exploitations, formations, ...

RESULTATS

Indicateurs	Prévisionnel	Réalisé	Maitres d'ouvrage concernés
Surface en ha de ZH contractualisée en MAE C	ND	565	LNE, Chambre d'agriculture de la Creuse
Nombre d'agriculteurs bénéficiant de MAE C	ND	45	
Nombre de diagnostics d'exploitation réalisés	30	33	CIVAM Limousin et Auvergne et Chambre d'agriculture de la Creuse
Nombre de formations proposées	18	14	
Nombre de rencontres entre agriculteurs	14	14	

REALISATIONS EN IMAGES



Formation sur les différents dispositifs d'abreuvement © PNRML



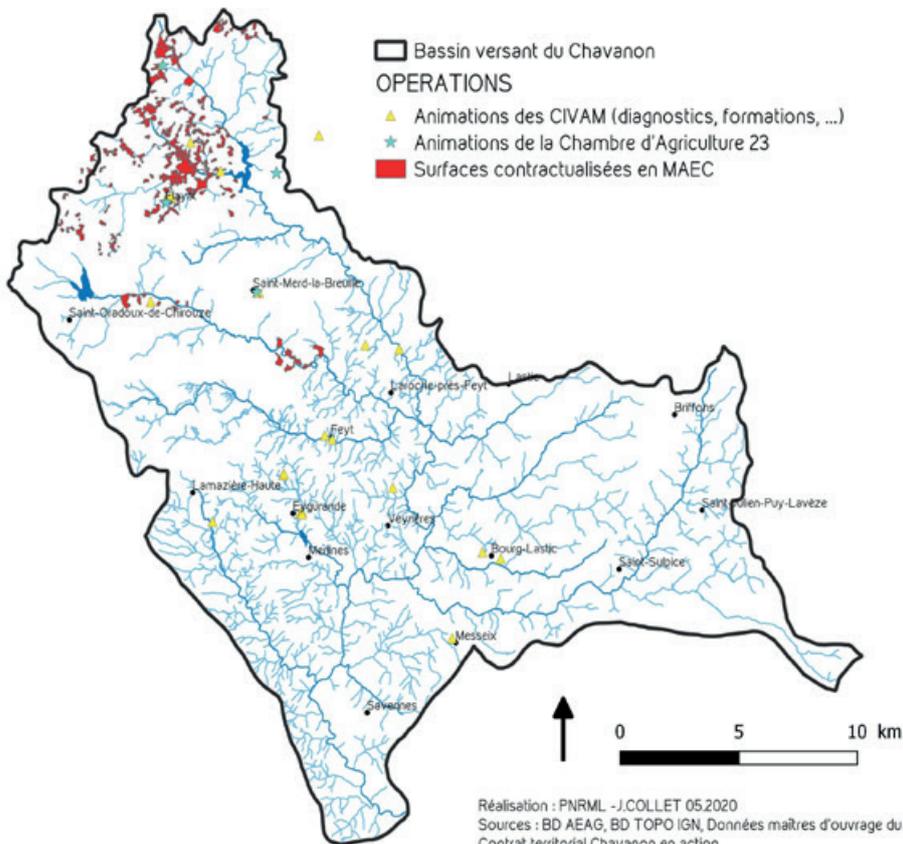
Journée organisée par le CIVAM Auvergne © PNRML





Journée de démonstration d'un bélier hydraulique organisée par le CIVAM L^o PNRML

Ferme ouverte autour de la gestion du pâturage en zones humides organisée par le CIVAM L^o PNRML



PAROLE DE ...

Virginie Vedrine, éleveuse à Messeix

Les formations CIVAM m'ont servi et j'attends la suite avec impatience. Elles créées du lien entre les personnes qui participent, qui ont des affinités pour les mêmes choses. Nous avons eu des intervenants de qualité.

Autant dire que sur ces formations, je ne suis pas venue pour rien !!! Ça m'a apporté des connaissances supplémentaires, sur des outils qui sont vraiment simples et rapides à mettre en pratique pour un éleveur. Ton troupeau tu peux le regarder de 50 façons différentes, si tu sais 3 ou 4 points qu'il faut regarder sur une vache, ça ne te prend pas plus de temps mais tu es plus efficace.

Pour moi le Contrat Chavanon c'est fabuleux, ça m'a apporté des choses dont je n'aurais pas pu bénéficier autrement, sur les formations ou les aménagements. Pour les aménagements, le contrat est énormément facilitant sur tous les points (...). Pierre, le technicien rivière, a demandé toutes les autorisations, ce serait une galère monstre de le faire toute seule. Et puis financièrement étant dans la zone du contrat, j'ai bénéficié d'une aide pour tous les aménagements. Tout le monde a été super sympa, super disponible, moi je n'ai que du bien à en dire du Contrat Territorial.

Les délais de mise en place sont assez long, mais les choses se font et seule je n'aurais pas eu le temps, les moyens de faire. Et puis le fait que nous soyons suivis en formation et pour l'accompagnement à proximité de chez nous, dans la vie d'un éleveur ça compte. Si tu n'as pas 2h de voiture à faire ça change tout.



BILAN FINANCIER



Montant dépensé : **550 550 € TTC**

Part financière de la
thématique :
17 %

Pourcentage de réalisation
par rapport au prévisionnel :

126 %

Sur consommation générale de l'enveloppe mais bilan mitigé :

- **Opérations de lutte contre les pollutions** largement sous-réalisées (taux de réalisation de 3%). Les plans d'épandage, les diagnostics bâtiments ainsi que les travaux n'ont finalement pas été réalisés. L'analyse de la Chambre d'Agriculture de la Creuse a mise en évidence que ces actions ne répondaient finalement pas aux besoins du territoire.

- **Très bonne réalisation des opérations de préservation des milieux** (taux de réalisation de 250%). L'accompagnement porté par les CIVAM a été à la hauteur des engagements pris. A cela s'ajoute les coûts liés à la contractualisation importantes de surfaces en MAE C, non intégrés au prévisionnel.

PERSPECTIVES

- Poursuivre le travail d'animation et de sensibilisation auprès des agriculteurs, dans un contexte de changement climatique au travers des diagnostics, formations, visites de ferme, ...
- Péréaliser et renforcer le réseau d'acteurs autour de la thématique agricole (partage de connaissance, d'approches, ...)
- Accompagner techniquement et financièrement les changements de pratiques



CHIFFRES CLÉS

42% du linéaire diagnostiqué (115 kms) piétiné par le bétail sur au moins une des deux berges

33% du linéaire diagnostiqué recalibré (90 kms)

OBJECTIFS DU CONTRAT

- Restaurer la morphologie des berges et du lit des cours d'eau et ainsi la fonctionnalité des milieux
- Réduire les dégradations morphologiques en milieu agricole et ainsi limiter les érosions de berges, les départs de sédiments et le colmatage du lit des rivières

DESCRIPTIF DE L'OPERATION

Les dégradations morphologiques (piétinements de berge et passages à gué du bétail) ont été identifiées comme l'une des principales causes de perturbation et de dysfonctionnement des ruisseaux de ce bassin versant. Un travail collaboratif et cohérent a été réalisé par les collectivités et associations et a permis de proposer un programme de travaux d'**aména-**

gements d'abreuvoirs et de mise en défens des berges (clôtures amovibles ou fixes). Ces installations consistent à protéger les cours d'eau tout en permettant l'abreuvement du bétail et/ou le franchissement des animaux et engins agricoles. Des dispositifs d'abreuvement, type pompes à museaux, ont également été prêtés par le Parc.



REALISATIONS EN IMAGES

AVANT



APRES



Installation d'une descente aménagée sur le Rau de la Ramade ° HCC



Aménagement d'un passage à gué sur le Rau de la Méouzette ° HCC



Travaux de renaturation complète du Rau de Cornes :

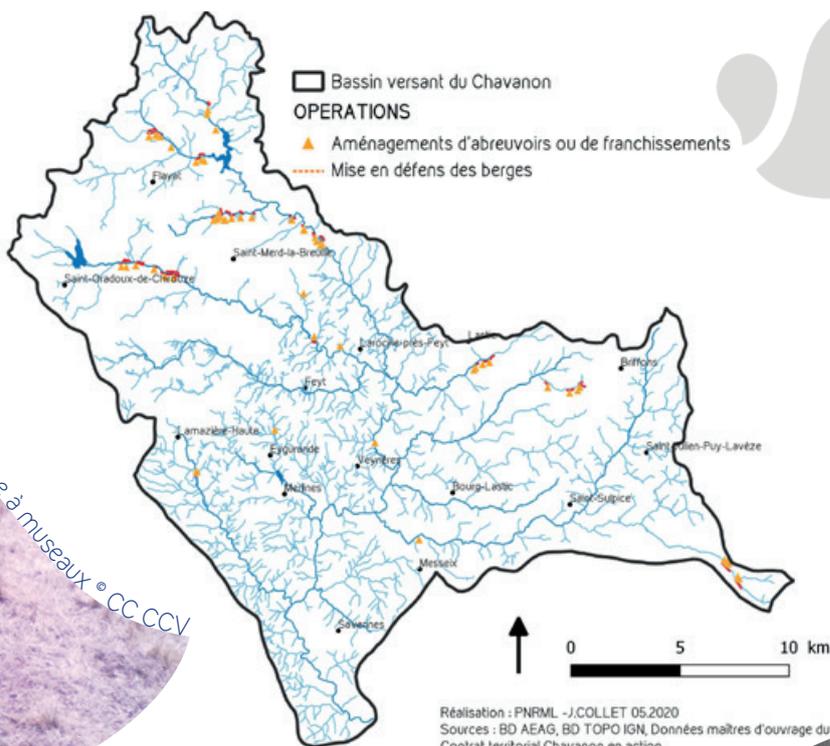
Remise du cours d'eau dans son lit d'origine, pose de clôture et aménagement de 3 abreuvoirs sur 250 m

RÉSULTATS

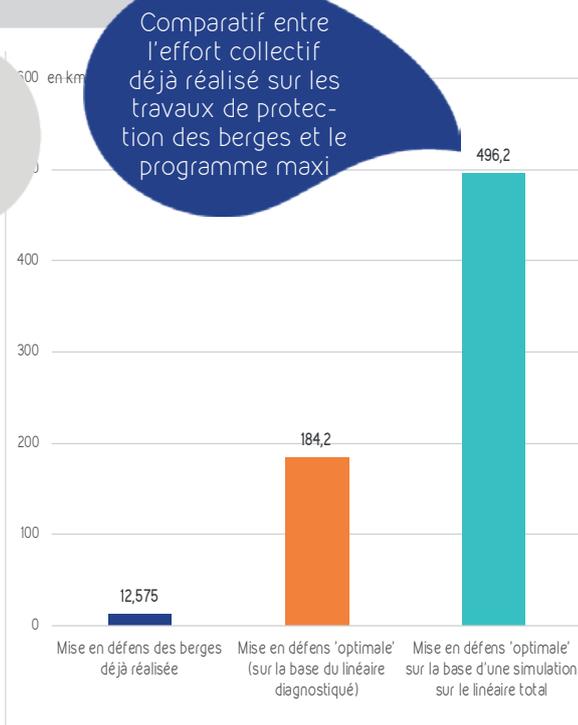
Indicateurs	Prévisionnel	Réalisé	Maîtres d'ouvrage concernés
Nombre d'abreuvoirs installés	73	31	Haute Corrèze Communauté, C.C Chavanon Combrailles et Volcans, C.C Marche et Combraille en Aquitaine, C.C Dômes Sancy Artense, Fédération de pêche 23
Nombre de franchissements de cours d'eau réalisés (passerelles, passages à gué, buses, ...)		27	
Linéaire de clôtures (en kms)	13.4	12.5	



Franchissement sur la Clidane
© CC CCV



Réalisation : PNRML - J.COLLET 05.2020
Sources : BD AEAG, BD TOPO IGN, Données maîtres d'ouvrage du Contrat territorial Chavanon en action



Comparatif entre l'effort collectif déjà réalisé sur les travaux de protection des berges et le programme maxi

Passage à gué sur le Rau de Malpeire
© CC CCV

Passage à gué sur le Rau de Malpeire
© CC CCV



PAROLE DE ...

M. Mailhot, un éleveur de Lastic

«J'ai bénéficié de passages à gué. Le contrat c'est une bonne chose pour le cours d'eau. Il se dégradait d'année en année et maintenant il est en meilleur état.

Le technicien rivière m'a aidé pour trouver une solution pour utiliser l'eau de mes sources pour l'abreuvement, ça évite de prendre l'eau du robinet. »

BILAN FINANCIER

Montant dépensé : **108 400 € TTC**

Part financière de la thématique : **3 %**

Pourcentage de réalisation par rapport au prévisionnel : **52 %**

PERSPECTIVES

- Poursuivre les aménagements agricoles en proposant des projets de renaturation complets
- Apporter des conseils techniques sur l'optimisation des usages de l'eau



CHIFFRES CLÉS

31% du linéaire diagnostiqué (83 kms) sans ripisylve sur au moins une des deux rives

45 % du linéaire diagnostiqué (122 kms) sans ripisylve ou avec une ripisylve discontinue sur au moins une de ses berges



OBJECTIFS DU CONTRAT

- Restaurer une végétation rivulaire diversifiée, adaptée et fonctionnelle (stabilisation des berges, zones d'ombrage, filtre naturel, refuge pour les espèces, ...)



DESCRIPTIF DE L'OPERATION

Deux facteurs peuvent impacter la richesse et l'équilibre du milieu : le manque d'entretien de la végétation rivulaire et son développement excessif (encombrement du lit, formation d'embâcles, ombrage excessif, vieillissement et uniformisation de la végétation, etc.) et un entretien abusif et inapproprié (coupe à blanc, broyage total, désherbage chimique). Ainsi, plusieurs partenaires ont porté des actions de restauration de la végétation rivulaire (interventions basées sur des

coupes sélectives visant à conserver la diversité des âges et des essences) et des **travaux de plantation**. L'intervention des équipes d'insertion professionnelle des intercommunalités a permis de traiter un linéaire de cours d'eau important à moindre coût.

RÉALISATIONS EN IMAGES

AVANT



APRES



Entretien de la végétation rivulaire sur la Méouzette avec l'ITEP de Ligniac
© HCC

Arrachage de la Balsamine
© PNRML

Entretien de la ripisylve avec le chantier d'insertion de la CC. CCV
© CC CCV

Retrait de déchets sur le Rau du Béal des Roziers
©CC CCV



RESULTATS

Indicateurs	Prévisionnel	Réalisé	Maîtres d'ouvrage concernés
Linéaire de berges entretenues ou restaurées (en kms)	13.4	17.8	Haute Corrèze Communauté, C.C Chavanon Combrailles et Volcans, C.C Marche et Combraille en Aquitaine, Fédération de pêche 23
Linéaire de plantation de ripisylve	2.4	0.3	
Linéaire de gestion d'espèces invasives végétales	ND	3.8	
Linéaire de gestion des déchets	ND	1.2	

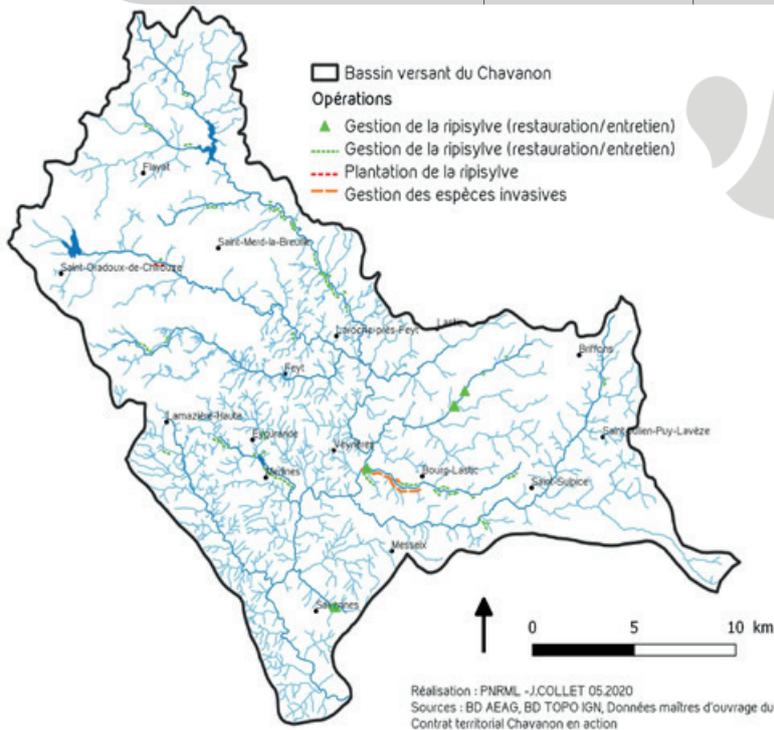


Chantier d'insertion - © P.Peyrard



ZOOM SUR ... le chantier d'insertion professionnelle de la CC CCV

De 2015 à 2017, l'équipe d'insertion professionnelle de la C.C Chavanon Combrailles et Volcans, encadrée par le technicien rivière et la chef d'équipe, a réalisé de nombreuses opérations d'entretien/restauration de la ripisylve, d'enlèvement de décharges sauvages et d'arrachage de Balsamine. Au total, ce sont environ 360 journées qui ont été dédiées à ces actions. Cette équipe a été un véritable avantage à la fois financièrement (aucun frais générés au titre du contrat) et techniquement (efficacité, réactivité, adaptabilité, ...).



BILAN FINANCIER



Montant dépensé : **36 447 € TTC**

Part financière de la thématique : **1%**

Pourcentage de réalisation par rapport au prévisionnel :

21%

Sous consommation de l'enveloppe, en raison principalement de l'intervention du chantier d'insertion professionnelle dont les coûts n'ont pas été intégrés au Contrat.

PERSPECTIVES

- Poursuivre le travail d'entretien et restauration de la ripisylve
- Suivre les stations d'espèces invasives



CHIFFRES CLÉS

12% du territoire en zone à dominante humide (ZDH), représentant 5800 ha (2.5 fois plus qu'à l'échelle du Limousin). Les ZDH ont été définies sur la base d'un travail cartographique par EPIDOR

Entre **27 et 32%** des masses d'eau amont (Méouzette et Ramade) en ZDH

1300 ha du territoire en zones humides avérées par le travail terrain du CBNMC (réalisé sur une partie du territoire seulement)



OBJECTIFS DU CONTRAT

- Restaurer et préserver les zones humides et leurs fonctionnalités
- Sensibiliser les gestionnaires et propriétaires à l'importance des zones humides sur les aspects qualitatifs et quantitatifs de la ressource en eau, dans un contexte de changement climatique

DESCRIPTIF DE L'OPERATION

Les zones humides occupent une place importante sur ce territoire, particulièrement dans la partie amont du bassin versant. Au-delà de la biodiversité remarquable de ces milieux, les zones humides jouent un rôle important à la fois sur la qualité des eaux (épuration) ainsi que sur la quantité (maintien des débits d'étiage, conservation de zones de pâturage en période de sécheresse, écrêteur de crue, ...). Leur préservation est un enjeu majeur dans ce contexte de changement climatique.

Les actions de préservation/restauration de zones humides sont de 2 types :

- Acquisition foncière** permettant la mise en place et la valorisation de mode de gestion durable et respectueux des habitats et des espèces présents
- Animation d'une cellule d'assistance technique** zones humides (CAT ZH) permettant à tout gestionnaire ou propriétaire de bénéficier d'un accompagnement technique gratuit. Cette action peut prendre plusieurs formes : conseils techniques pouvant aboutir à la rédaction de plans de gestion, signature de conventions ou baux, etc.

Conseils apportés à un agriculteur © CEN A



REALISATIONS EN IMAGES



Convention de gestion signée sur 3 ha de prairies humides sur la Méouzette © CEN NA

Conseil auprès d'un agriculteur © CEN NA



© CEN A

Chantier chez une adhérente à la CAT ZH (63)

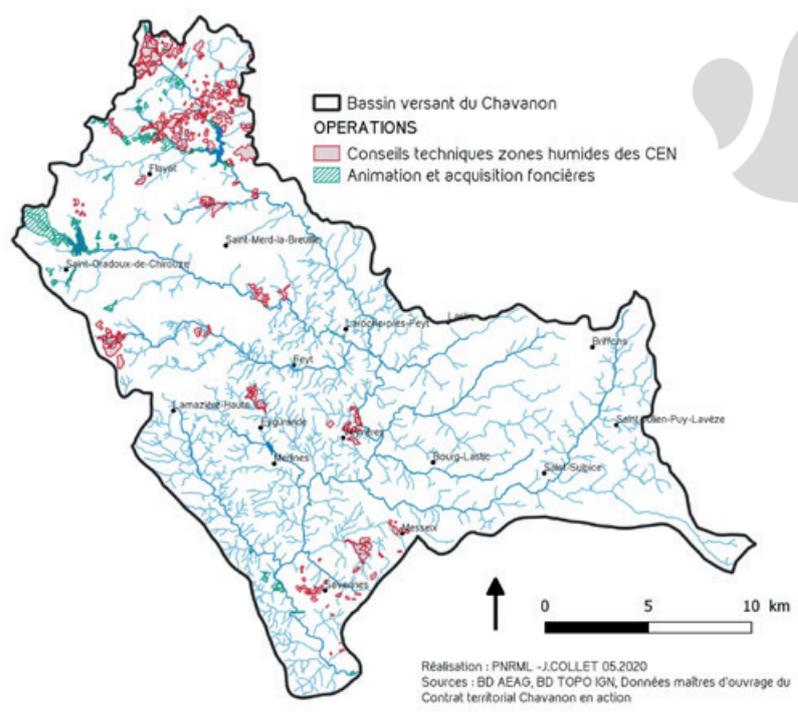
Travaux de restauration de la ripisylve et de préparation à la mise en défens du cours d'eau, avec la participation du Lycée de Rochefort-Montagne

RESULTATS

Indicateurs	Prévisionnel	Réalisé	Maîtres d'ouvrage concernés
Nombre de gestionnaires contactés	ND	220	CEN Nouvelle Aquitaine CEN Auvergne
Nombre de plans de gestion rédigés	ND	3	
Nombre de visites conseils de la CAT ZH	55	24	
Surfaces ayant fait l'objet d'animations foncières (ha)	ND	515	
Surfaces acquises ou en cours (ha)	15	38	



Zones humides à restaurer par le retrait de cette jeune peSSIère
© J-B Belloc



PAROLE DE ...

M. Belloc, propriétaire forestier

Je suis propriétaire d'un terrain de 9 ha en aval de la confluence de la Méouzette et de la Ramade. On dénombre 5 zones humides: 2 écoulements (un principal et un latéral) drainant des sources prenant naissance sur le terrain, 1 pente avec zones d'exurgences spontanées d'eau, 1 petit étang, 1 petite rivière.

4 des 5 zones humides sont recouvertes par la jeune peSSIère dense, avec disparition quasi-complète de la flore spécifique des zones humides. Après consultation et avis du Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne, les préconisations sont d'éliminer les épicéas recouvrant ces zones humides.

Le chantier de restauration sera mené sous la supervision du Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne. Le chantier devrait débuter à la fin de l'été.

BILAN FINANCIER

Montant dépensé : **201 400 € TTC**

Part financière de la thématique : **6 %**

Pourcentage de réalisation par rapport au prévisionnel : **102%**

PERSPECTIVES

- Améliorer la connaissance des zones humides sur la partie Puy-de-Dôme par des inventaires
- Poursuivre l'animation auprès des propriétaires et gestionnaires autour de la préservation de leurs zones humides
- Accompagner techniquement des travaux de restauration des zones humides



CHIFFRES CLÉS

657 ouvrages recensés sur 272 kms de cours d'eau (soit 2.4 ouvrages par km de cours d'eau) dont 257 infranchissables ou difficilement franchissables

OBJECTIFS DU CONTRAT

- Permettre la migration des espèces à la montaison et à la dévalaison
- Améliorer les écoulements et le transfert des sédiments

DESCRIPTIF DE L'OPERATION

Au fil du temps, de nombreux ouvrages ont été installés sur cours d'eau pour répondre à divers usages : utilisation de la force motrice de l'eau, production hydroélectrique, irrigation des terres agricoles, etc. La fragmentation des cours d'eau perturbe profondément l'équilibre des milieux. A présent, un nombre restreint d'ouvrages sont encore utilisés, d'autres conservent un intérêt patrimonial (notamment lié à la présence d'un moulin) et une grande partie n'ont plus aucun usage. Le Contrat Chavanon a permis la restauration de la continuité écologique sur les axes migratoires principaux.

Préalablement à la mise en place d'opérations, des **études préalables** ont été nécessaires afin de définir le scénario le plus pertinent et dimensionner précisément les travaux nécessaires.

Deux types d'opérations ont ensuite été menés :

- **travaux d'aménagements** d'ouvrages
- **opérations d'effacement** ou d'arasement.



Travaux sur un ouvrage de la Ganne, portés par la Commune de St Sauves d'Auvergne © P.Peyrard

RÉALISATIONS EN IMAGES

AVANT



APRES



Remplacement d'un franchissement sur la Clidane © P.Peyrard

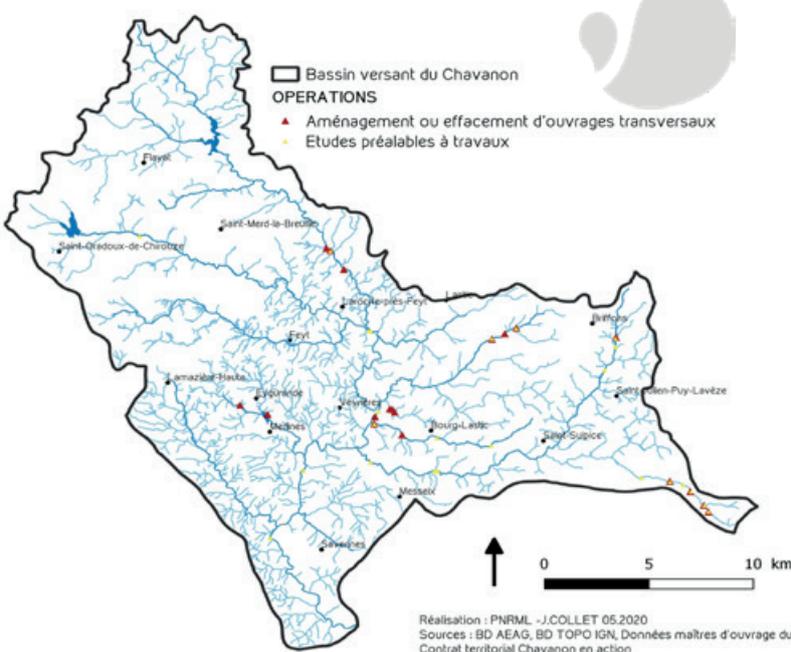


Arrasement d'un ancien seuil de moulin sans usage sur la Ramade © PNRML

RÉSULTATS

Indicateurs	Prévisionnel	Réalisé	Maîtres d'ouvrage concernés
Nombre de propriétaires d'ouvrages rencontrés	ND	23	Communes de Saint Sauves d'Auvergne, de Briffons, CD 63, PNR ML, EDF, SARL Farges, propriétaires privés
Nombre d'ouvrages ayant fait l'objet d'une étude	ND	27	
Nombre d'ouvrages effacés	ND	4	
Nombre d'ouvrages équipés ou aménagés	ND	9	
Linéaire de cours d'eau restauré (en kms)	ND	34	

Réflexion collective autour de la restauration écologique du Barrage du Chavanon
© C. Bogaerts



PAROLE DE ...

La Mairie de St Sauves d'Auvergne

Mme Dufaud (secrétariat de la Mairie) : L'aide de M. Peyrard, technicien rivière, a été précieuse et indispensable. Sans lui je n'aurais pas pu monter les dossiers administratifs.

M. Bourguignon (adjoint au Maire) : Le projet a démarré il y a 6 ans avec une étude qui a été faite par un prestataire sur 4 ouvrages pour la continuité écologique. Les travaux ont été faits l'année dernière. Sinon sur le plan technique, Pierre a fait le job. Sur la rivière il y a également eu des clôtures et des bacs pour les vaches qui ont été financés pour les agriculteurs. C'est bien mais aujourd'hui il n'y a plus de financement ! Je me promène assez souvent le long du ruisseau et il est plus clair, de visu il a l'air de meilleure qualité. C'est bien si ça (le contrat Chavanon) continue.

BILAN FINANCIER

Montant dépensé : **691 900 € TTC**

Part financière de la thématique : **21 %**

Pourcentage de réalisation par rapport au prévisionnel : **298 %**

Sur-consommation de l'enveloppe, en raison du lancement par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne de l'appel à projet «continuité écologique» et de l'animation collective portée par tous les partenaires

PERSPECTIVES

Poursuivre la concertation autour de la restauration de la continuité écologique par :

- le lancement de nouvelles études sur des ouvrages problématiques dans une logique d'axe migratoire
- la mise en oeuvre des opérations à l'issue des études lancées dans le cadre du premier contrat (Barrage du Chavanon, Moulin de Faure, Moulin de Laroche, Seuil du Chaluset, ouvrages du CD63, ...)



CHIFFRES CLÉS

- 43% du bassin en zone forestière
- 64% des boisements sont des résineux

OBJECTIFS DU CONTRAT

- Restaurer la fonctionnalité d'une ripisylve naturelle pour conserver la capacité d'accueil des cours d'eau
- Améliorer la biodiversité en bord de cours d'eau
- Diminuer l'érosion des sols



Gorges
préservées du
Chavanon
© PNR ML

DESCRIPTIF DE L'OPERATION

L'activité sylvicole est une activité importante sur le territoire et à chaque étape de la vie d'un peuplement, certaines pratiques peuvent impacter les milieux aquatiques. Lors de l'exploitation, les coupes rases déstabilisent les sols et participent à l'ensablement/colmatage des cours d'eau, accentuées par des pratiques de desouchage. A cela s'ajoute les franchissements de cours d'eau par les engins. Lors de la replantation, le choix des essences, et plus particulièrement l'enrésinement des berges, nuit fortement à l'équilibre écologique des milieux.

Face à ce constat, le PNR porte un dispositif d'accompagnement technique et financier pour encourager le développement de pratiques alternatives : le programme

OPAFE (Opération Programmée d'Amélioration Forestière et Environnementale). Ainsi, des diagnostics et travaux forestiers en faveur de l'**irrégularisation des peuplements**, de la **régénération naturelle** ou du **reboisement en peuplements mixtes ou mélangés** sont soutenus au travers d'aides forfaitaires. Ce programme a été adapté au bassin, en intégrant le respect d'un diagnostic «eau» réalisé en amont.

Le PNR met également à disposition des **kits de franchissement** pour les exploitants qui n'en disposeraient pas.



REALISATIONS EN IMAGES

Journée CNPF
organisée par le
PNR
© PNR ML



EXEMPLE D'UNE PLANTATION AIDÉE PAR L'OPAFE
CHAVANON

Le projet initial consistait à planter du Mélèze sur l'ensemble de la parcelle. Après échanges avec le propriétaire, l'OPAFE a permis d'éviter la plantation en zones humides, de favoriser l'aulne sur une zone tampon proche du cours d'eau et de permettre le mélange sur le reste de la parcelle.



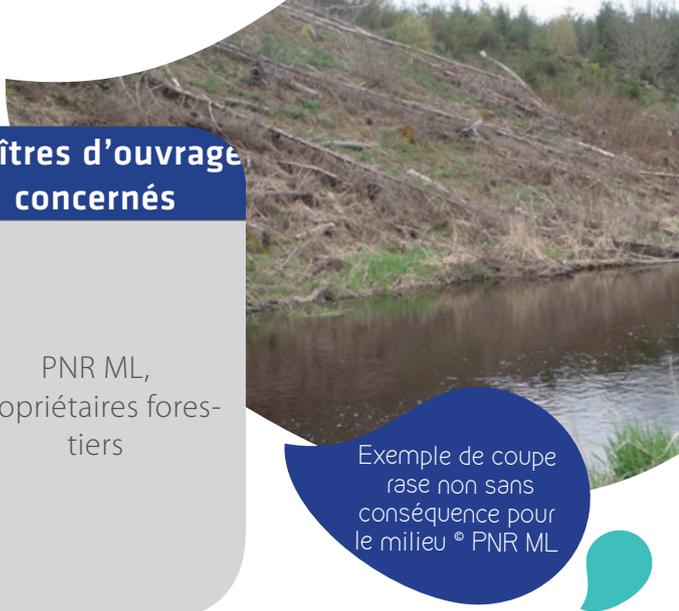
Journée ADAF
dans les gorges du
Chavanon
© PNR ML



RESULTATS

Indicateurs	Prévisionnel	Réalisé	Maîtres d'ouvrage concernés
Nombre de formations /conseils à destination des propriétaires et gestionnaires forestiers (unité)	ND	10	PNR ML, propriétaires forestiers
Nombre de diagnostics réalisés	ND	13	
Nombre de dossiers OPAFE aboutis	ND	8	
Surface ayant bénéficié du dispositif OPAFE (ha)	25	29	

Exemple de coupe rase non sans conséquence pour le milieu © PNR ML



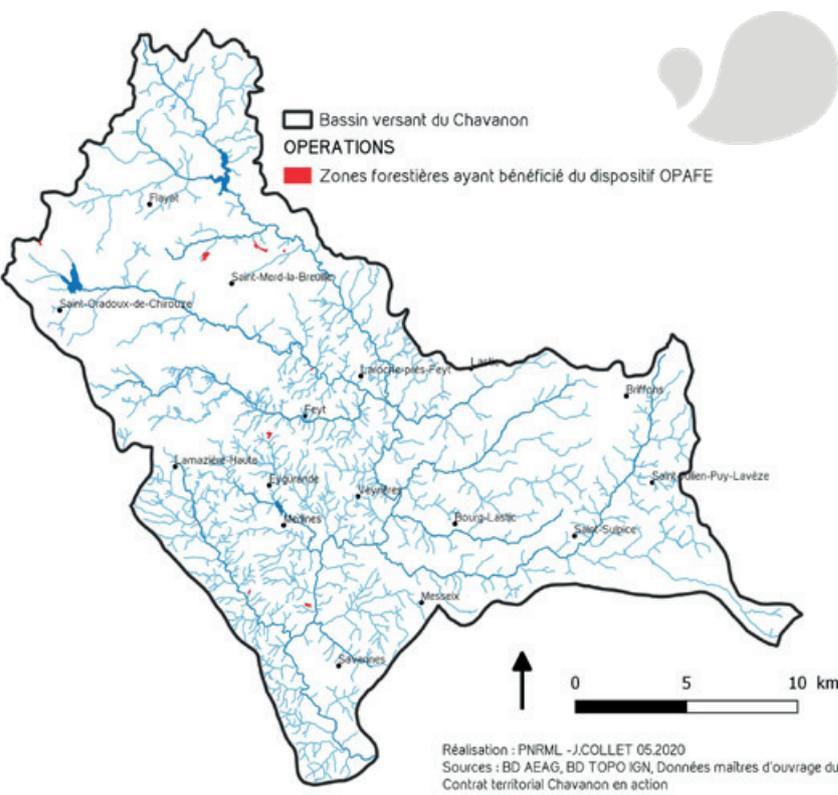
PAROLE DE ...

M. Gaumet, propriétaire forestier,

Concernant mon reboisement, l'enjeu eau a bien été pris en compte dès l'étude du projet. En effet, j'ai diagnostiqué 2 zones humides dans lesquelles il n'était pas question de planter. Connaissant les aides OPAFE au reboisement diversifié, j'ai donc fait une demande de subvention.

Nous nous sommes mis d'accord avec le PNR sur le choix des essences : Douglas, Mélèze, Épicéa commun et sur les parties à proximité des zones humides un mélange d'Erable sycomore et d'Aulne glutineux. Je souhaitais mettre du Chêne rouge en mélange avec le Douglas.

Cette essence n'était pas éligible, le PNR m'a donc conseillé l'Erable. Nous avons fait confiance au PNR et avons suivi leurs préconisations, au delà même des surfaces subventionnables.



BILAN FINANCIER



Montant dépensé : **69 800 € TTC**

Part financière de la thématique : **2 %**

Pourcentage de réalisation par rapport au prévisionnel : **349 %**

Sur-consommation de l'enveloppe, en raison du nombre important de projets OPAFE Chavanon soutenus

PERSPECTIVES

- Poursuivre le travail de sensibilisation des propriétaires et gestionnaires au développement d'une gestion forestière durable, économiquement viable et respectueuse des milieux
- Proposition d'un nouveau dispositif d'accompagnement technique et financier pour promouvoir ces pratiques



CHIFFRES CLÉS

ESPÈCES PATRIMONIALES

- **6 000** Moules perlières, une des plus importantes populations connues du Massif Central
- **1 des 8** cours d'eau en France avec observation de juvéniles de Moules perlières
- **2** cours d'eau avec présence avérée d'écrevisses à pattes blanches

DONNÉES PHYSICO-CHIMIQUES ET HYDROLOGIQUES

- **30°C** : température instantanée en période estivale en zone amont du bassin
- Perte de **17%** du débit moyen annuel du Chavanon entre 1960-1990 et 1991-2017

OBJECTIFS DU CONTRAT

- Améliorer les connaissances sur la présence et la répartition des espèces patrimoniales
- Acquérir des connaissances scientifiques

Réalisation des suivis macro-invertébrés
° MEP 19



DESCRIPTIF DE L'OPERATION

Les opérations de suivi menées ont permis de répondre à un double objectif :

- évaluer l'efficacité et l'efficacé des actions menées dans le cadre du Contrat (analyse comparative de l'état initial et final) ;
- améliorer les connaissances sur ce territoire.

Une véritable complémentarité entre partenaires s'est donc mise en place autour de cette thématique.

Les résultats ont permis de mettre en évidence la richesse de ce bassin versant, accueillant des milieux exceptionnels et des espèces patrimoniales rares

et menacées telles que la Moule perlière (*Margaritifera margaritifera*) et l'Ecrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*). Mais les pressions qui s'exercent sur le milieu, impactent, moins par leur intensité que par leurs nombres, l'équilibre des hydrosystèmes. Les résultats des suivis (physico-chimiques et biologiques) ont permis de confirmer l'origine de certaines perturbations et de soulever quelques interrogations. La robustesse des analyses est liée à celle du jeu de données disponibles. Il est donc essentiel de poursuivre ces suivis.

REALISATIONS EN IMAGES

Pêche électrique
° P. Peyrard



Truite fario ° G. Rodier, PNRML



Prospection Moule perlière avec les élèves du Collège de Merlines
° PNR ML

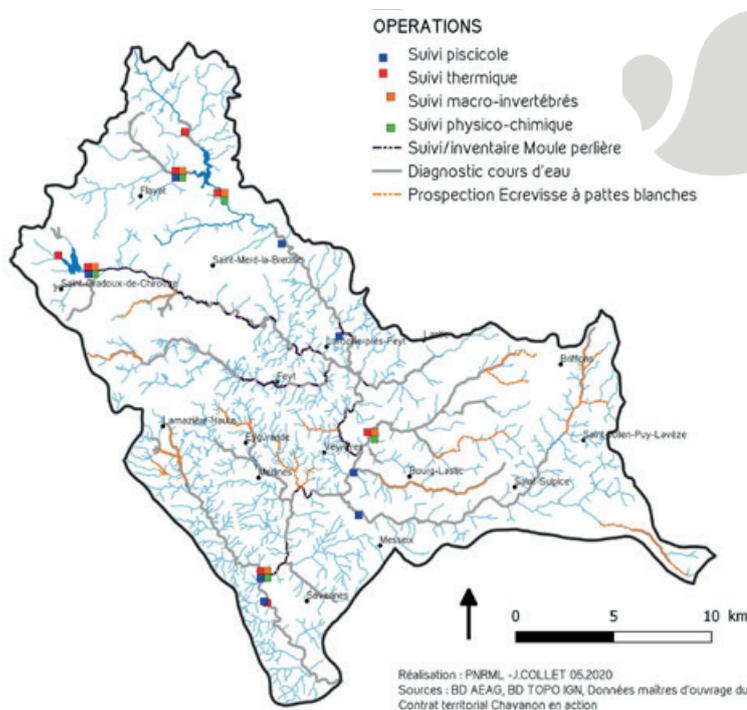


RESULTATS

Indicateurs	Prévisionnel	Réalisé	Maîtres d'ouvrage concernés
Nbre de stations de suivis physico-chimiques	6	6	PNR ML
Nbre de stations biologiques (IBG)	6	6	MEP 19
Nbre de stations de suivi thermique	6	8	
Prospection Ecrevisses à pattes blanches (kms)	50	57	
Prospection Moules perlières	20	30	LNE
Nbre de stations de suivi piscicole	8	8	FDAAPPMA 19/23/63
Linéaire diagnostiqué (kms)	ND	272	EPCI



Réflexion collective autour des suivis Moule perlière © PNR ML



PAROLE DE ...

David Naudon de Limousin Nature Environnement (LNE)

Grâce au Contrat, nous avons pu mettre en place un réseau d'acteurs qui mesurent aujourd'hui tous les enjeux de préservation de la Moule perlière, espèce emblématique de la biodiversité exceptionnelle de ce territoire et espèce garante de la bonne fonctionnalité des cours d'eau qui l'abritent. Les financements nous ont également permis de mieux connaître les effectifs, la répartition, l'état et la dynamique des populations présentes sur le territoire et de définir des secteurs à fort enjeux qui sont aujourd'hui suivis. Ce suivi des populations est un «thermomètre» qui permet de dire si les cours d'eau sont en bonne santé. Nous avons également pu sensibiliser le grand public et les scolaires, lors de divers événementiels, afin qu'une prise de conscience collective de la richesse du patrimoine naturel émerge.



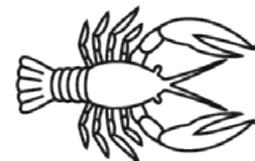
BILAN FINANCIER



Montant dépensé : **277 810 € TTC**

Part financière de la thématique : **8 %**

Pourcentage de réalisation par rapport au prévisionnel : **86%**



PERSPECTIVES

- Poursuivre les inventaires d'espèces patrimoniales sur des secteurs encore non prospectés et réaliser les suivis des stations déjà connues
- Poursuivre le suivi des stations de mesures afin d'évaluer l'état des masses d'eau et leurs évolutions et ainsi évaluer les effets du Contrat
- Approfondir l'impact thermique des étangs par l'intensification des suivis (pose de nouvelles sondes)
- Acquérir des connaissances sur l'aspect quantitatif de la ressource



OBJECTIFS DU CONTRAT

- Sensibiliser le grand public et les scolaires à la préservation des milieux aquatiques et associées ainsi qu'aux espèces présentes
- Faire connaître le programme et valoriser les actions réalisées

DESCRIPTIF DE L'OPERATION

La création d'une identité visuelle (logo du Contrat notamment), d'un site internet spécifique et l'édition de plusieurs documents ont permis de valoriser le caractère collectif et collaboratif du projet, de le faire connaître et de délivrer un message harmonisé. Plus largement, la communication et l'éducation à l'environnement se sont faites grâce à la

participation de tous les partenaires, au travers :

- de sorties grand public ou d'événements festifs
- d'animations lors de sorties scolaires (du primaire au BTS) ou de participation à des temps d'activités périscolaires
- l'organisation de chantiers participatifs
- l'encadrement de projets éducatifs

RÉALISATIONS EN IMAGES

Des sorties scolaires pour les petits et les grands ...

MATERNELLE
avec le centre
de loisirs
© P.Peyrard



PRIMAIRE
de l'école
d'Eygurande
© PNR ML



COLLÈGE de
Merlines avec
LNE
© PNR ML



BTS de Merlines
avec LNE
© PNR ML



... des évènements grand public ...



Sortie grand public :
à la découverte de la
Loutre
© PNR ML

Chavanon en fête
organisée avec tous les
partenaires (visite décalée
de la ferme, spectacle,
théâtre forum, travail en
amont avec les écoles, ...)
© PNR ML



... des outils de communication



RÉSULTATS

Indicateurs	Prévisionnel	Réalisé	Maîtres d'ouvrage concernés
Nombre de sorties scolaires animées	ND	22	Tous les partenaires
Nombre de projets scolaires encadrés	ND	4	
Nombre de sorties grand public	ND	8	
Nombre d'outils de communication développés	5	10	PNR ML, EDF



Création du jeu de société « Le cours d'eau »
(ludique, coopératif et familial)

Les plus grands devront explorer le cours d'eau, résoudre les perturbations et réintroduire les espèces emblématiques afin de garder une eau de bonne qualité ! Les plus petits pourront, quant à eux, prendre conscience de nos responsabilités vis-à-vis de la ressource en eau au travers d'un memory.

BILAN FINANCIER



Montant dépensé : **36 940 € TTC**

Part financière de la
thématique :
1 %

Pourcentage de réalisation
par rapport au prévisionnel :
74 %

PERSPECTIVES

- Continuer à faire connaître le projet et valoriser les actions
- Poursuivre la sensibilisation du grand public et des scolaires autour des enjeux de préservation des milieux aquatiques et des espèces

PAROLE DE ...

Jessica Moreau,
professeure au Lycée de Neuvic

Le lycée agricole de Neuvic en Haute Corèze s'est joint au projet en explorant les problématiques et les enjeux liés à l'eau sur la tête de bassin versant du Chavanon. Une classe en 2ème année du BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN) a pu enquêter sur les représentations de divers acteurs du territoire en amont de l'étang de la Ramade sur la thématique de l'eau dans le cadre du module de concertation territoriale. Cette thématique plus que d'actualité, nous a permis d'avoir une approche territoriale en interrogeant divers acteurs de ce territoire et d'explorer les usages de l'eau et l'évolution des pratiques liées à l'eau ainsi que les avis liés au changement climatique sur la tête de bassin versant du Chavanon. Ce partenariat a répondu pleinement aux attentes des enseignants et des étudiants.



OBJECTIFS DU CONTRAT

- Impulser une dynamique collective autour de l'enjeu de préservation des milieux et de la qualité de l'eau
- Assurer la cohérence des actions du contrat et faciliter les échanges entre tous les partenaires
- Assurer le suivi de l'état des cours d'eau et mettre en place le programme de travaux (abreuvoirs, plantation, restauration hydromorphologique etc...)
- Apporter un accompagnement technique aux propriétaires et gestionnaires

DESCRIPTIF DE L'OPERATION

L'animation du contrat est un élément clé dans le bon déroulement et la réussite de ce programme puisqu'elle permet la mise en oeuvre concrète d'actions de préservation et de restauration des milieux aquatiques et zones humides. En effet, ces postes constituent des relais locaux indispensables pour améliorer les connaissances des milieux aquatiques, engager des travaux et ainsi répondre des exigences réglementaires de maintien et d'atteinte du bon état écologique des masses d'eau à l'échelle européenne.

Au delà des actions concrètes que chaque structure propose de mener, ce sont également des conseils techniques gratuits, des soutiens sur des aspects administratifs et financiers apportés aux propriétaires riverains, aux gestionnaires d'étangs ou d'ouvrages hydrauliques, aux agriculteurs, etc. Cet accompagne-

ment permet d'assurer une véritable cohérence dans la réalisation d'actions multi-thématiques et contribue plus globalement, à sensibiliser le grand public à la nécessité de préserver la qualité des cours d'eau du territoire. Les animateurs peuvent également proposer des opérations de sensibilisation et d'éducation à l'environnement (cf. Partie 9).

La coordination du contrat favorise les échanges entre partenaires, la mutualisation des connaissances et compétences à l'échelle du bassin versant ainsi que des actions engagées.

RÉALISATIONS EN IMAGES



Comités de
pilotage
° PNR ML

RÉSULTATS

Indicateurs	Prévisionnel	Réalisé	Maîtres d'ouvrage concernés
Nombre de COPIL organisés	5	5	4 EPCI, PNR ML
Nombre de réunions techniques/thématiques organisées	ND	146	
Nombre d'équivalent temps plein	5	5	tous les partenaires confondus



PAROLE DE ...

Pierre Peyrard, Technicien rivière du bassin

La création de mon poste est à l'image de ce que peut apporter l'outil Contrat sur un territoire : la mutualisation et l'optimisation des moyens. Grâce au lancement du projet, les communautés de communes de Corrèze et du Puy-de-Dôme, ne pouvant justifier d'un poste à temps complet, ont décidé de recruter une seule personne sur le bassin. Cette décision m'a permis de travailler dans une logique hydrographique et ainsi de ne pas me limiter à une seule rive du Chavanon. Ça m'a également permis d'être plus facilement identifié par les acteurs locaux.

Au-delà de cet avantage, le contrat a favorisé les échanges entre tous les partenaires, en créant une véritable synergie. Les commissions thématiques ont permis de partager nos approches, nos connaissances et d'élargir nos vision et nos champs de compétences. Cette mutualisation apporte de la cohérence dans nos actions, au bénéfice du territoire.

BILAN FINANCIER



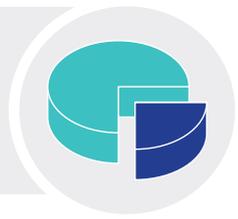
Montant dépensé : **500 510 € TTC**

Part financière de la thématique :
15 %

Pourcentage de réalisation par rapport au prévisionnel :
85%

PERSPECTIVES

- Poursuivre la coordination du Contrat pour assurer la cohérence
- Poursuivre les missions de technicien rivière

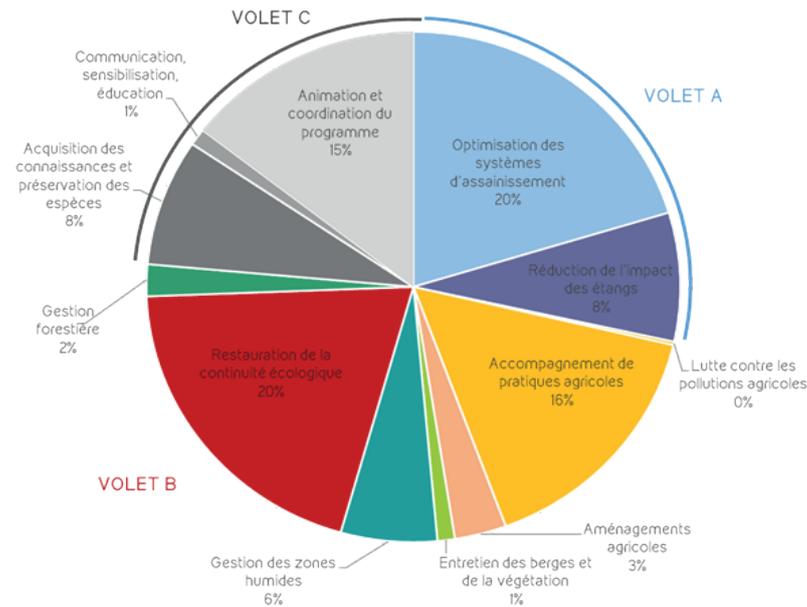


Une très bonne réalisation financière

Taux de réalisation : **87 %**

Montant prévisionnel sur 5 ans : **3.8 M d'€**

Montant réalisé sur 5 ans : **3.3 M d'€**



En réunissant les thématiques par grands volets, la répartition financière (cf. graphique ci-contre) :

- VOLET A - Actions de lutte contre les pollutions représentent **26%**
- VOLET B - Opérations de préservation des milieux aquatiques **50%**
- VOLET C - Postes de dépenses relatifs à l'animation, la communication, le suivi **24%**

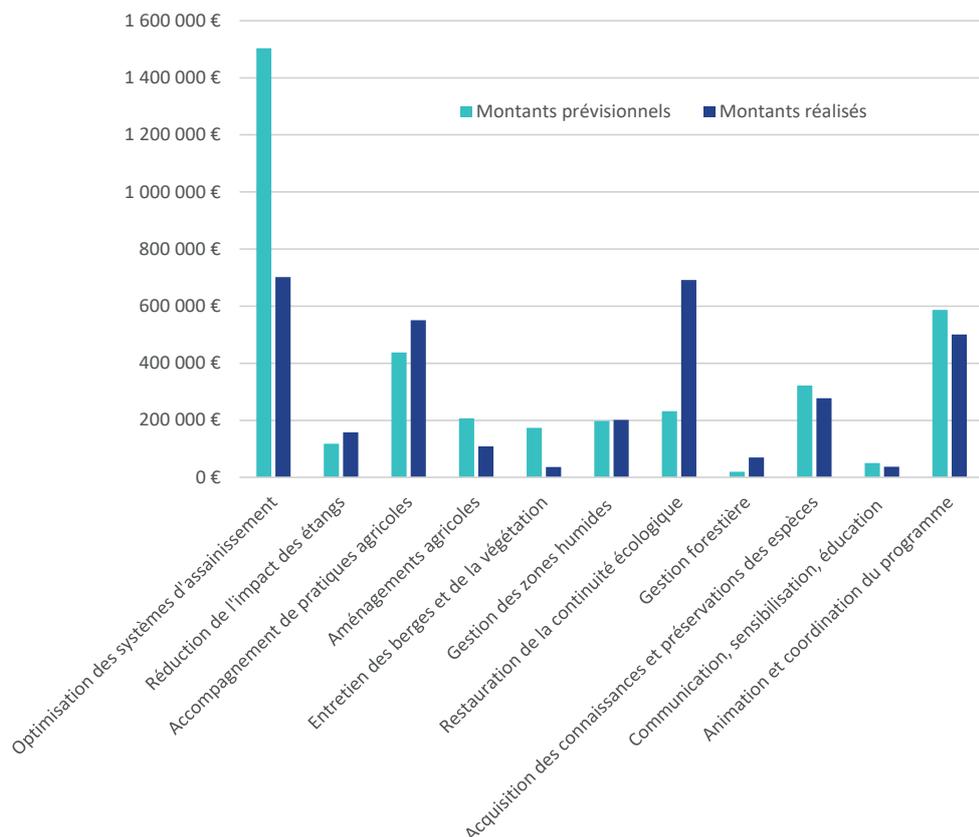
Ce qu'il faut retenir ...

Sous-consommation de l'enveloppe dédiée à :

- * l'assainissement (lié aux montants des travaux inférieurs au prévisionnel sur l'AC et à la faible réalisation des opérations d'ANC)
- * l'entretien des berges et de la ripisylve (travaux n'ayant pas nécessité de dépenses du fait de l'intervention des chantiers d'insertion professionnelle)

Consommation excédentaire de l'enveloppe dédiée à :

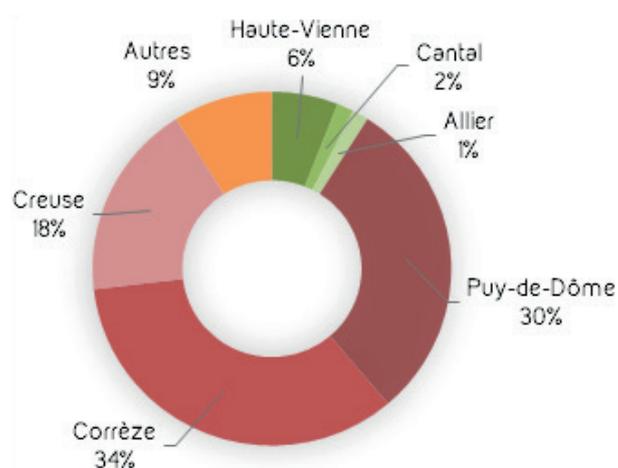
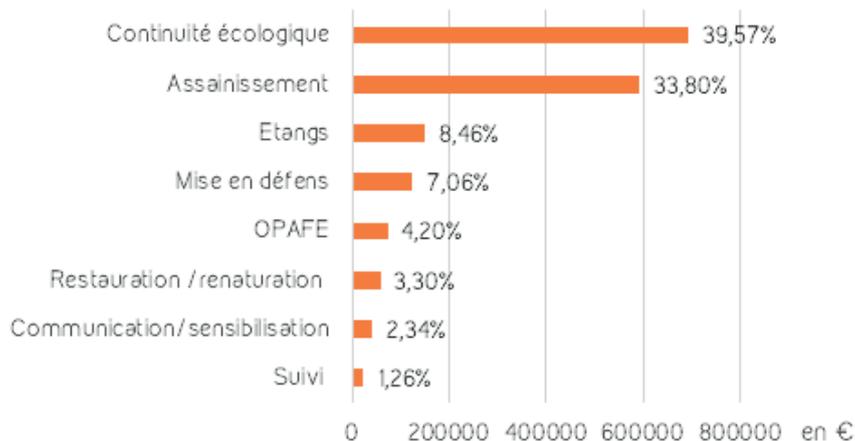
- * la restauration de la continuité écologique (liée à l'animation locale renforcée, à la bonne coordination des partenaires et au contexte favorable d'aides financières (Appel à projet de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne))



Des retombées économiques locales

Certaines actions ont nécessité l'intervention de prestataires afin de réaliser les études, de réaliser les travaux et de fournir des matériaux.

Au total, **70 prestataires différents** ont été sollicités, pour un montant total de dépenses de **2 millions d'€**, répartis sur 8 thématiques.



Les prestataires employés à la mise en œuvre des actions sont à plus de **90% des entreprises locales** venant de la Corrèze, du Puy-de-Dôme et de la Creuse ou des départements limitrophes. Ces prestations contribuent ainsi au développement de l'activité économique et au maintien de l'emploi sur le territoire.

En plus des retombées économiques directes, le Contrat Chavanon en action a permis des retombées économiques et sociales indirectes :

- * Mobilisation du chantier d'insertion de la Communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans, à hauteur de 6 personnes pendant environ 20 jours par an sur 3 années consécutives ;
- * Maintien / recrutement de 5 ETP (équivalent temps plein) sur le territoire ;
- * Participation au maintien de l'économie locale via les déjeuners professionnels. Il a été estimé qu'une trentaine de repas sont pris par an dans les restaurants du territoire, soit environ 2 250 € dépensés sur 5 ans.

Implication des partenaires

Une des forces du Contrat territorial Chavanon en action repose sur la synergie créée entre partenaires et leur implication renforcée sur ce territoire.

Certaines structures, maîtres d'ouvrage ou non du Contrat, se sont investies dans la mise en œuvre de certaines actions, comme par exemple le projet d'effacement du Barrage du Chavanon et de renaturation du site.

On estime à plus de **30 000 €**, le montant non intégré au bilan et correspondant au temps d'ingénierie (avis, solutions techniques, terrains, commissions thématiques...) consacré à ces projets. Par exemple, les FDAAPPMA 19 et 63 estiment respectivement à 18 500 € et 9 750 € les coûts d'ingénierie dédiés au contrat Chavanon. Cet investissement ne peut être négligé vis-à-vis de la bonne réalisation des actions et fait partie intégrante de la réussite de ce premier contrat.

GLOSSAIRE

ADAF : Association de Développement et Animation Forestière

AEAG : Agence de l'Eau Adour-Garonne

AEP : Alimentation en Eau Potable

BV : Bassin versant

CC : Communauté de communes

CEN : Conservatoire d'Espaces Naturels

CIVAM : Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

CNPF : Centre National de la Propriété Forestière

DCE : Directive Cadre du l'Eau

EDF : Electricité de France

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

EPIDOR : Etablissement Public du Bassin de la Dordogne

FDAAPPMA : Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques

LNE : Limousin Nature Environnement

MAE C : Mesures Agro-Environnementales Climatiques

MEP 19 : Maison de l'Eau et de la Pêche de la Corrèze

PNR : Parc naturel régional

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SIAEPA : Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement

STEP : Station d'épuration

ZH : Zones humides

Remerciements :

Tous les partenaires techniques et financiers du Contrat territorial, les personnes qui nous ont accordés des entretiens pour la réalisation de ce document

Photos : C.Bogaerts (prestation pour EDF), Corinne Mellet (CIVAM A), David Naudon (LNE), EPIDOR, Julie Collet et Eloïse Le Roux, Guillaume Rodier (PNR de Millevaches en Limousin), Lucie Le Corguillé (CEN A), Maison de l'Eau et de la Pêche de la Corrèze, Pierre Peyrard (Haute Corrèze Communauté C.C Chavanon Combrailles et Volcans), Sophie Catoir (CEN Nouvelle Aquitaine)

Conception graphique et rédaction : Julie Collet et Eloïse Le Roux (PNR Millevaches en Limousin)



Balade avec le PNR
© PNR ML

Plus d'informations sur le Contrat :

www.chavanon-en-action.fr

PNR Millevaches en Limousin

Maison du Parc - 7 route d'Aubusson- 19290 Millevaches

05.55.96.97.04 / j.collet@pnr-millevaches.fr

05.55.96.97.30 / e.le-roux@pnr-millevaches.fr



**CHAVANON
EN ACTION**

Contrat territorial



Avec le soutien financier :



**Parc
naturel
régional
de Millevaches
en Limousin**

Une autre vie s'invente ici

Crédits photo : P. Peyrard